



Mise au concours

La Commune de Nendaz a pour but d'offrir un service d'excellence à ses citoyens. En qualité d'employeur, nous offrons des conditions attrayantes, ainsi que des perspectives de carrières valorisantes. Afin de renforcer les équipes de nos structures d'accueil de l'enfance des sites d'Aproz et de Haute-Nendaz, nous mettons au concours les postes suivants :

Educateur de la petite enfance (h/f) - 60-80% **Assistant socio-éducatif (h/f) – 80%**

Ce que vous réalisez :

- Assurer la prise en charge et l'encadrement pédagogique des enfants en favorisant leur bien-être et leur développement sur le plan moteur, cognitif, affectif et social.
- Favoriser un partenariat de qualité avec les parents.
- Appliquer la mission et les projets de la structure d'accueil.

Ce que vous apportez :

- Diplôme d'éducateur/-trice de l'enfance ou CFC d'assistant/-e socio-éducatif/-ive.
- Vous êtes apte à vous intégrer dans une équipe.
- Vous avez des facilités de communication et d'écoute et la capacité à développer un partenariat avec les familles.
- Vous êtes polyvalent/-e et savez faire preuve de flexibilité et de disponibilité.

Ce que nous offrons :

- Conditions d'engagement attrayantes.
- Cotisations LPP avantageuses.
- Cadre de travail agréable.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir.

Traitement et cahier des charges : Le traitement est basé sur l'échelle des salaires du personnel de la Commune de Nendaz. Des informations relatives à ce poste peuvent être obtenues auprès du Chef du service social, M. Alain Broccard au 027 289 57 13, pendant les heures d'ouverture ordinaires du bureau communal.

Les offres peuvent être adressées via le site internet de la Commune (www.nendaz.org), section « Offres d'emploi ». Exceptionnellement, vos dossiers peuvent être transmis par courrier à l'administration communale de Nendaz, Ressources humaines, Rte de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz, d'ici au **31.03.2023** (la date du timbre postal faisant foi).

Commune de Nendaz
Ressources Humaines